

GUIDE DE L'EXPOSANT

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**ATTENTION le Salon est ouvert le vendredi
1^{er} juin à partir de 17 h !**



41^e congrès
1^{er} ET 2 JUIN 2018
RIVIÈRE-DU-LOUP

L'engagement parental :
le pouvoir de faire une différence !

Centre des congrès de l'Hôtel Universel
de Rivière-du-Loup
311, boulevard de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5S4



Fédération des comités de parents du Québec
2263, boulevard Louis-XIV, Québec (QC) G1R 1E3
Téléphone : 418-667-2432 - Télécopieur : 418-667-6713 - congres@fcpq.qc.ca - www.fcpq.qc.ca

L'engagement parental : le pouvoir de faire une différence !

À votre arrivée, veuillez vous présenter
au Secrétariat



Bienvenue au Congrès de la FCPQ

Notre 41^e Congrès annuel se tiendra au Centre des congrès de l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup, 311, boulevard de l'Hôtel-de-Ville, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5S4, les 1^{er} et 2 juin 2018. **Le Salon aura lieu dans la salle des Congrès AB le vendredi 1^{er} juin de 17 h à 19h 30 et le samedi 2 juin 2018 de 7 h à 17 h.**

Matériel par messagerie

Pour les exposants qui transigent avec un service de messagerie, la réception de votre matériel aura lieu le jeudi, 31 mai 2018, de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h. Prière d'expédier à :

M. Martin Lévesque

311, boulevard de l'Hôtel-de-Ville

Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5S4

Téléphone : (418) 862-9520 ou 1 800 265-0072

N'oubliez pas de prévoir un bon de commande de votre service de messagerie et de communiquer avec lui pour le retour de votre matériel qui devra être **récupéré le lundi 4 juin entre 8 h et 16 h.**

Arrivée des exposants et montage

Dès votre arrivée, veuillez vous présenter à l'accueil dans le hall du Centre des congrès de l'Hôtel Universel pour récupérer vos cocardes. Vous pourrez commencer à **installer votre stand le vendredi 1^{er} juin 2018 à partir de 12 h, et ce, jusqu'à 17 h.**

Pour éviter la congestion à l'entrée du débarcadère

Les exposants qui ont leur propre *stand* ont 40 minutes pour décharger leur matériel. Pour les autres, vous avez 20 minutes pour décharger votre matériel supplémentaire. Les exposants sont priés de dégager la porte d'entrée après le déchargement.

Stationnement

Le stationnement est gratuit.

Entreposage

Un local sera mis à votre disposition afin d'entreposer votre matériel pour la journée du vendredi et du samedi. Assurez-vous que tout votre matériel à entreposer soit bien identifié pour éviter la confusion et accélérer leur retour à votre *stand* dès la fermeture du congrès. Les boîtes non identifiées et laissées dans les allées seront considérées comme des rebus.

Pour vous prévaloir du local d'entreposage, informez-vous au secrétariat du congrès situé dans la salle Universel.

SALON DES EXPOSANTS



4^e congrès
1^{er} ET 2 JUIN 2018
RIVIÈRE-DU-LOUP

L'engagement parental :
le pouvoir de faire une différence !

Location d'équipement supplémentaire

Les exposants qui ont leur propre *stand* doivent noter qu'aucun équipement ou matériel n'est offert avec la location de votre espace. VOUS DEVEZ VOUS ASSURER D'APPORTER VOTRE MATÉRIEL OU, AU BESOIN, veuillez communiquer avec nous à congres@fcpq.qc.ca, au plus tard le 20 mai 2018.

Repas

Nous vous offrons la possibilité de prendre votre repas du samedi midi à votre stand au Salon. Le coût du repas est de 15.00 \$ (taxes non incluses) pour une boîte à lunch. Le tout est payable au moment de la réservation de votre stand ou au Secrétariat du congrès. (*MENU de la boîte à lunch (au choix) : pain plat, jambon forêt noir, fromage suisse, aragula, mayonnaise djonnaise, salade de couscous et bœuf fumé, crudités, fruit, dessert et breuvage OU baguette de blanc de volaille aux poivrons doux et oignon rouge, mayonnaise au curie, salade de penne au jambon vinaigrette tomate confite oregan*). Ce repas sera servi à compter de 11 heures.

Si vous ne l'avez pas indiqué sur votre contrat de réservation, nous vous demandons de nous aviser par courriel : congres@fcpq.qc.ca, au plus tard le 20 mai, si vous prévoyez réserver un repas.

VISITE DU SALON - ATTENTION

VENDREDI : 17 h à 19 h

SAMEDI

Pauses et repas des congressistes

Déjeuner entre 7 h et 8 h 45

Pause en avant-midi de 10 h 15 à 11 h

Dîner entre 12 h 15 et 14 h

Pause en après-midi de 15 h 15 à 16 h

MINI-CONFÉRENCES

(Nouveautés)

L'horaire des mini-conférences sera affiché sur place.

Démontage

Le samedi 2 juin 2018 de 17 h à 19 h 30.

S.V.P. veuillez respecter les heures de démontage.

Assurances

Les exposants doivent être munis de leurs propres assurances. Ni la Fédération, ni l'Hôtel Universel ne seront tenus responsables des blessures subies par les individus, des pertes ou des dommages causés aux produits, stands, outillages ou décorations, que ce soit par le feu, l'eau, les accidents, le vol ou autres causes, durant toute la tenue du congrès et du Salon des exposants. Il est du devoir des exposants d'être assurés en conséquence.

SALON DES EXPOSANTS



4^e congrès
1^{er} ET 2 JUIN 2018
RIVIÈRE-DU-LOUP

L'engagement parental :
le pouvoir de faire une différence !

Ligne Internet – Besoins électriques

Internet sans fil (Wi-fi) : 15.00 \$ (taxes non incluses).

Besoins électriques : 1 branchement inclut 2 prises (20 amps, 120 volts) : 40\$ (taxes non incluses)

Si vous ne l'avez pas indiqué sur votre contrat de réservation, **nous vous demandons de nous aviser si vous prévoyez utiliser Internet ou si vous avez des besoins électriques, au plus tard le 20 mai 2018.**

Sécurité

La salle du Salon des exposants sera fermée à partir de la fermeture du salon le vendredi 1^{er} juin jusqu'au 2 juin à 6 h 30.

Cocardes et carte annonce

Prière de confirmer par courriel les noms des personnes qui représenteront votre organisation à votre stand.

Date limite : 20 mai 2018 - Courriel : congres@fcpq.qc.ca

Nous pourrons alors préparer vos cocardes et vous les remettre au stand d'information dans le hall du Centre des congrès.

Les exposants ayant loué un stand tenture ou rigide ont une **carte annonce** (nom de l'entreprise) dans le prix établi.

Pour les autres, **si vous en désirez une, le prix est de 25 \$** (taxes non incluses).

Tirage et prix de participation

Le tirage des prix de participation est un événement important lors du congrès. Il favorise la visite de chacun des stands du Salon des exposants. Tout au long du congrès, les congressistes vous présenteront un Passeport à estampiller après avoir visité votre stand. Pour ce faire, nous demandons votre collaboration pour poinçonner le plan des exposants remis aux congressistes afin qu'ils puissent participer au tirage qui aura lieu lors de la clôture du congrès le samedi. **N'oubliez donc pas d'apporter un poinçon ou une estampe au nom de votre entreprise.**

- a) **Si vous désirez vous associer à notre clôture**, nous vous offrons la possibilité de remettre votre prix, en direct, en votre nom lors de cette cérémonie. Ce prix doit être d'une valeur de plus de 100\$. Vous devrez nous remettre ce prix lors de votre départ du Salon des exposants en indiquant clairement le nom de votre entreprise.

Pour vous associer à la clôture, veuillez nous aviser **avant le 20 mai 2018.**

- b) **Si vous désirez faire un tirage de prix à votre stand** vous devez prévoir un espace pour que les visiteurs puissent remplir votre coupon de participation, une boîte de tirage et surtout plusieurs stylos. Vous avez aussi la responsabilité de contacter les gagnants et de transmettre le prix.

Attribution des emplacements

L'attribution des emplacements est conditionnelle au paiement et n'est pas garantie en cas de situation hors de notre contrôle.

Il est de votre responsabilité de vous assurer que votre équipement n'excède pas les dimensions de l'emplacement (8'X10'), car nous ne pourrions garantir votre réservation. Dans un tel cas, communiquez avec nous pour prendre arrangement. De plus, la FCPQ se réserve le droit d'annuler, sans possibilité de remboursement, cette entente si, sur place, nous constatons que votre stand ne respecte pas ces consignes.

Politique d'annulation

En cas d'annulation avant le 1^{er} mars 2018, 25% du total de la location sera retenu, du 1^{er} mars au 30 avril 2018, 50% du total de la location sera retenu, après le 1^{er} mai 2018, la totalité sera exigée. La demande écrite d'annulation doit parvenir à la FCPQ avant le début de l'événement, sans quoi la totalité des frais seront exigés.

Sous-location ou partage de stands

L'exposant ne peut présenter ou permettre de présenter, dans le *stand* qui lui est alloué, toute(s) marchandise(s) ou service(s) autre(s) que ceux autorisés dans son contrat de réservation. L'exposant ne peut, sous-louer ledit *stand* ou le partager avec quiconque sans le consentement du Comité organisateur.



SALON DES EXPOSANTS

Gestion des espaces loués

L'exposant s'engage à présenter ses produits à l'intérieur des limites de son stand et à veiller à ce qu'il y ait constamment présence de l'un ou plusieurs de ses représentants pour toute la durée du Salon. L'exposant et ses visiteurs doivent se comporter de façon courtoise et respecter les droits des autres exposants. L'exposant s'engage à libérer les lieux loués ainsi que l'édifice de toute marchandise, équipement ou autre objet lui appartenant pour l'heure limite de sortie. À défaut, l'exposant devra rembourser le Comité organisateur de toute dépense encourue pour libérer les lieux loués et l'édifice des biens ou marchandises de l'exposant, de même que tout frais d'entreposage.

Sollicitation

L'exposant et ses représentants sont autorisés à solliciter les congressistes à l'intérieur des limites de leur stand. L'exposant et ses représentants ne peuvent, en aucun temps, faire de la sollicitation dans les aires publiques du Congrès et à l'extérieur du Salon des exposants. Aucun sondage ou demande d'appui ne peut être fait dans les aires communes du Congrès.

Ventes

Le Salon ayant pour but d'établir des liens, de faire connaître vos services et vos produits aux parents du Congrès, la Fédération autorise les ventes dans vos stands et elle ne requiert aucune commission sur celles-ci. Vous devrez cependant prévoir votre équipement pour la vente.

Disposition du matériel promotionnel

Aucune enseigne ni panneau-réclame ne pourra être installé ailleurs que dans les endroits prévus à cette fin par le Comité organisateur et toute enseigne ou panneau doit être approuvé par les organisateurs. Si l'exposant enfreint cette disposition, le Comité organisateur pourra enlever, aux frais de l'exposant, toute enseigne ou panneau qui contrevient à celle-ci.

Respect et courtoisie

La courtoisie et le respect à l'égard des autres exposants sont de mise pour assurer une expérience du Congrès optimale à tous. Nous vous demandons de respecter les limites de l'espace qui a été réservé pour votre stand.

Hébergement

Pour ceux qui auraient besoin d'hébergement, voici la liste des établissements hôteliers autour du Centre des congrès, avec qui nous avons une entente :

Best Western Plus Hôtel Lévesque

171, rue Fraser
Rivière-du-Loup (QC) G5R 1E2
Téléphone : (418) 862-6927
Sans frais: 1 800-463-1236
hotel@hotellevesque.com

Days Inn RDL

182, Fraser
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1C8
Téléphone: 418 862-6354
Sans frais: 1 866-666-0665
info@daysinnriviereduloup.com



43^e congrès
1^{er} ET 2^e JUIN 2018
RIVIÈRE-DU-LOUP

L'engagement parental :
le pouvoir de faire une différence !

À propos de la FCPQ

La Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ) est un organisme sans but lucratif qui soutient les parents qui s'engagent tant dans les structures scolaires du réseau public d'éducation que dans le suivi scolaire à la maison. Les diverses activités de la FCPQ visent à informer et à former les parents ainsi qu'à les représenter et à collaborer à l'amélioration constante du système public d'éducation au Québec.

Pour de plus amples renseignements sur la FCPQ, consultez notre site Internet :
www.fcpq.qc.ca

